



CSE siège.tv

Compte rendu FO du Comité Social et Économique des 19 & 20 avril 2023

Point d'information sur le projet dit TEMPO

Lors des échanges, de nombreux élus ont exprimé les plus extrêmes réserves sur la solidité du projet Tempo. Les représentants de plusieurs organisations syndicales ont émis des inquiétudes concernant la façon dont s'articulera de manière cohérente le traitement de l'information locale, nationale et internationale dans la nouvelle configuration.

Les élus demandent des précisions sur les 60 emplois annoncés par la Direction par types et répartition géographique. Selon la Direction, ces emplois se partageraient en créations et redéploiements. Actuellement 2 postes sont ouverts à FTR et les autres le seront selon les besoins des rédactions pour le rééquilibrage des moyens.

Les questions étaient nombreuses concernant les changements de mode de fonctionnement pour le montage, le mixage, l'habillage antenne, et la gestion dans le temps du duplex préenregistré ou encore la prise d'antenne par une région leader en cas d'actualité locale majeure.

La Direction a réitéré ses assurances que le plein emploi sera préservé, que les journalistes et les équipes continueront de travailler de la même façon sous l'autorité des mêmes chefs de services et responsables des éditions.

Mais malgré ces assurances, données par la Direction, beaucoup d'élus persistent à émettre des doutes sur la pertinence journalistique du projet et sur la pérennité de la rédaction nationale dans cette nouvelle configuration.

La Direction se dit sensible au stress généré par tout changement et assure que Tempo n'est pas en lien avec France Info, mais que FI pourra « apporter sa contribution à la marge comme tous les magazines de l'info ».

Les élus s'inquiètent des évolutions à venir de Tempo par la fusion pressentie France 3 et France Bleu.

Certains ont estimé que les explications données par la Direction ne sont « ni claires, ni satisfaisantes » et que la nouvelle formule des journaux selon le mode Tempo s'avère « très incertaine ».

Les plus virulents ont évoqué une « énorme prise de risque » encourageant la conduite à un « *accident industriel* » qui à terme pourrait mettre en péril l'existence de la rédaction nationale de l'antenne de France 3.

Point d'information sur le fonctionnement de l'équipe support opérationnel CDE dite Maintenance brigade

Le point est mis à l'ordre du jour par les membres du CSE face à une situation psychologique et physique alarmante en raison d'une augmentation de la charge de travail et du manque d'effectifs qui perdure.

Depuis plus de 2 ans ce service, rattaché à la direction de la MEDIAFACTORY, qui assure la maintenance au plus près de la diffusion souffre d'un déficit d'encadrement, d'organisation et d'un manque de personnel amplifié par les difficultés de recrutement dans un secteur en forte tension. Les élus demandent un recrutement rapide de 2 techniciens et d'un second manager.

La Direction garantit que la régie de production continuera d'exister car elle est indispensable pour l'actualité (JT dimanche du Télématin), la météo, les sports, les JO, et prises d'antennes urgentes...

Point politique sociale

3878-3736 = 142 salariés en moins en 2022 !

Avec la RCC qui a vu une majorité d'hommes âgés partir, les femmes sont désormais très légèrement majoritaires (50.1%) mais cela ne se vérifie pas pour tous les métiers.

La grande majorité des départs en RCC l'a été pour un choix de retraite soit 439 personnes pour 71.2 millions d'euros. 170 projets professionnels ont été accompagnés pour 22.2 millions d'euros.

Les 337 recrutements effectués présentent des profils en moyenne plus jeunes (37 ans) que la moyenne de FTV (49 ans).

FO s'étonne d'un service de 17 personnes avec 14 départs qui seraient en majorité dus à un problème de harcèlement hiérarchique, fait que la RH reconnaît et pour lequel elle confirme avoir écarté le manager concerné avant son départ négocié.

Les élus alertent sur le fait que la totalité des situations ne sont pas remontées au référent harcèlement. Cela pourrait s'expliquer par la diversité des procédures avec portes d'entrées multiples (RH, Référent Harcèlement, manager, ligne d'écoute, syndicats...).

Les élus demandent que soit repris le poste d'accueillant pour les stagiaires qui fait défaut aujourd'hui.

Les élus s'inquiètent de la multiplicité croissante des prestataires, la Direction confirme que le CDI reste la forme normale de la loi du travail.

Suite de l'Avis des élus du CSE Siège du 29 mars 2023 suite à la présentation du rapport de l'expert Cedaet sur la situation du service éclairage plateau du siège.

Les élus ont présenté des préconisations et un plan d'action que vous retrouverez dans l'avis ci-après. Un suivi sera assuré par le CSE Siège.



[Avis des élus du CSE siège suite à la présentation du rapport CEDAET](#) 👉

Information-consultation sur la dérogation horaire pour le Festival de Cannes 2023

France Télévisions est depuis 2022 partenaire du Festival de Cannes et cette année, les moyens et la couverture de l'évènement seront augmentés.

Les moyens techniques seront répartis entre Brut, FTV (Car Benjamin Rennes), AMPVISUAL PRODUCTION, et la DRM.

Les élus considèrent que la Direction ne doit pas se couvrir avec cette demande de dérogation mais doit justifier ses demandes par de réelles nécessités. La charge de travail n'est pas suffisamment claire pour expliquer la nécessité de dépasser systématiquement la durée de temps de travail.

Les élus FO interrogent la Direction sur la disparition de preneurs de son et d'éclairagistes pour ces productions coté rédaction FTV.

Les salariés demandent des précisions sur l'emploi de 2 stagiaires à la production: statut, qualifications et fonctions car les éléments annoncés semblent correspondre à des fonctions attribuées lors d'éditions précédentes à des chargés de production qualifiés.

En raison de ce manque de précisions, les élus ne s'estiment pas en mesure de donner leur accord.



[Recueil de l'avis des élus sur la dérogation horaire](#) 👉

[Réponses de la direction relatives à la dérogation horaire du Festival de Cannes](#) 👉

Vie du CSE

Une seconde cafétéria devrait ouvrir en septembre 2023 dans le Hall MFTV.

Les chèques vacances seront attribués en mai.

L'offre Pathé Gaumont annuelle solo et duo a été revue et celle d'UGC est en renégociation.

Point complémentaire : situation des alternants

Les élus s'interrogent sur le statut parfois invisible des alternants qui assument une charge de travail lourde avec une qualification en cours d'acquisition. Ils s'inquiètent du poids de leurs responsabilités sans que leur « apprentissage en cours » soit signifié.

Les élus rappellent également les abus potentiels de ce statut sur certains postes déjà signalés.

Pour les demandes d'alternances, postuler via le site de recrutement de France Télévisions en cliquant sur ce lien : <https://recrutement.francetelevisions.fr/>

Prochain CSE siège prévu les 23 et 24 mai

Vos élus CSE siège: Titulaires: Arlette LOUBEAU - Christophe BENS - Sébastien PIERRON DE LA MONTHUEL • Suppléants: Alina REBOREDO - Patrick PONS • Représentant Syndical : Clément WEILL-RAYNAL